

# SYNDICAT MIXTE FERME DU SCOT DES 3 VALLEES

3, place de la mairie  
74 250 MARCELLAZ



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS – 1<sup>er</sup> trimestre 2014

Date de parution : 7 Novembre 2016

## TABLE DES MATIERES DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES TROIS VALLEES**

3 place de la Mairie - 74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY

Tel : 04.50.35.55.85

Fax : 04.50.31.68.12

Courriel : [contact@scot-3-vallees.com](mailto:contact@scot-3-vallees.com)

1

N° Delib	Objet	Rubrique	Page
2014/02/001	Approbation du compte de gestion 2013	Finances	4
2014/02/002	Approbation du compte administratif 2013	Finances	4-5
2014/02/003	Affectation des résultats 2013 – budget 2014	Finances	5-6
2014/02/004	Approbation de la clé de répartition 2014	Finances	6
2014/02/005	Approbation du budget primitif 2014	Finances	6
2014/02/006	Communication – Validation du devis pour la création du site internet	Adm générale	7
2014/02/007	Modification n°2 POS de la commune Viuz-en-Sallaz	Adm générale	7

## SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES 3 VALLEES

### SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES TROIS VALLEES

3 place de la Mairie - 74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY

Tel : 04.50.35.55.85

Fax : 04.50.31.68.12

Courriel : [contact@scot-3-vallees.com](mailto:contact@scot-3-vallees.com)

2

A Marcellaz, le 27 janvier 2014

## Convocation – Comité Syndical

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 22 janvier 2014, le Comité, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Cette réunion aura lieu le

**Mercredi 5 février 2014 à 16h00**

**En la Mairie de Marcellaz**

### ORDRE DU JOUR

#### Finances

- ✓ Présentation du Compte de gestion 2013
- ✓ Vote du Compte administratif 2013
- ✓ Affectation des Résultats 2013
- ✓ Vote de la clé de répartition pour l'année 2014
- ✓ Vote du budget primitif 2014

#### Communication

- ✓ Validation du devis pour la création du site internet

#### Plan Local d'Urbanisme

- ✓ Modification n°2 du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Viuz-en-Sallaz

#### Questions diverses

Le Président

Bruno FOREL

**I. DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 22 JANVIER  
2014**

#### SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES TROIS VALLEES

3 place de la Mairie - 74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY

Tel : 04.50.35.55.85

Fax : 04.50.31.68.12 Courriel : [contact@scot-3-vallees.com](mailto:contact@scot-3-vallees.com)

3

L'an deux mille quatorze, le cinq février, à seize heure, le Comité Syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la Mairie de MARCELLAZ EN FAUCIGNY, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation : 27 janvier 2014  
Nombre de délégués en exercice : 19  
Nombre de délégués présents : 12  
Nombre de délégués donnant pouvoir : 0  
Nombre de délégués votants : 12

**Présents** : Mesdames/Messieurs, CHAFFARD Christine, CHAPUIS Bernard, CHARDON Patrick, CHATEL Bernard, DUPRAZ Yves, FOREL Bruno, GRIVAZ Etienne, PAGNOD François, PELLISSON Jean, PERRET Gilles, PINGET Rolland, RANVEL Claudine.

**Donnant pouvoir** : /

**Absents excusés** : Mesdames/Messieurs BARREAU Stéphane, BOSSON Jean-François, BOUVIER Bernard, BROCHIER Guy, CARRIER Dominique, CHAFFARD Didier, DOMINGUES FOUQUE Marie-Laure, DUCROT Denis, DURET Marielle, DUVAL Jean-Jacques, GARDE Gérard, GAVILLET Léon, GENOUD Edmond, GRIGNOLA Danielle, HARDY Michel, MARQUET Marion, MAURON Jean, MEYNET-CORDONNIER Max, MOUCHET Denis, MUSARD Jean-Paul, NICOLAS Luc, PITTET Serge, REVUZ Daniel, SALAMON Gérard, SANTONI Michel, SAUTHIER Gilles.

**Assistent** : /

Monsieur Bernard CHAPUIS est nommé secrétaire de séance.

*Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Comité Syndical du 22 janvier 2014 (convoqué le 15 janvier 2014), le Comité Syndical s'est réuni le 5 février 2014 à 16h (convoqué le 27 janvier 2014).*

## 1. Approbation du compte de gestion 2013

Le Comité Syndical est appelé à délibérer sur le Compte de Gestion de l'exercice 2013, qui présente l'ensemble des opérations budgétaires effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical déclare à l'unanimité des membres présents que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2013, par Monsieur le Percepteur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation de sa part.**

## 2. Approbation du compte administratif 2013

Le Comité Syndical est appelé à délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2013, dont les résultats sont repris sous forme synthétique dans le tableau ci-dessous.

### SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES TROIS VALLEES

3 place de la Mairie - 74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY

Tel : 04.50.35.55.85

Fax : 04.50.31.68.12

Courriel : [contact@scot-3-vallees.com](mailto:contact@scot-3-vallees.com)

4

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif principal						
Résultats reportés		39866,89	2276,41		2276,41	39866,89
Opérations de l'exercice 2013	52 747,97	83 941,55	8 407,26	46 976,96	61 155,23	130 918,51
TOTAUX	52 747,97	123 808,44	10 683,67	46 976,96	63 431,64	170 785,40
Restes à réaliser		-	60 000,00	-	60 000,00	-
TOTAUX CUMULES	52 747,97	123 808,44	70 683,67	46 976,96	123 431,64	170 785,40
RESULTATS		71 060,47	-	23 706,71		47 353,76

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2013.**

### 3. Affectation des résultats 2013 – budget 2014

Le Compte Administratif 2013 fait apparaître les résultats suivants :

- **Fonctionnement**

Résultat 2013	Recettes	=	+ 83 941,55
	Dépenses	=	- 52 747,97
	Résultat reporté 2012	=	<u>+ 39 866,89</u>
	<b>Résultat clôture</b>	=	<b>+ 71 060,47</b>

- **Investissement**

Résultat 2013	Recettes	=	+ 46 976,96
	Dépenses	=	- 8 407,26
	Déficit reporté 2012	=	<u>- 2 276,41</u>
	<b>Résultat clôture</b>	=	<b>+ 36 293,29</b>

**Reste à réaliser 2013** Dépenses = - 60 000,00

**Résultat investissement clôture et RAR** = - 23 706,71

(Besoin de financement de la section d'investissement)

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents :**

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES TROIS VALLEES**

3 place de la Mairie - 74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY

Tel : 04.50.35.55.85

Fax : 04.50.31.68.12

Courriel : [contact@scot-3-vallees.com](mailto:contact@scot-3-vallees.com)

- D'affecter les résultats du Syndicat Mixte du SCOT des 3 Vallées sur le budget 2014 de la manière suivante
- De prendre en compte les restes à réaliser d'un montant de dépenses de 60 000 € ce qui a conséquence d'affecter les résultats de la manière suivante :
  - 36 293,29 €, section Investissement Recette, compte 001 Résultat d'investissement reporté ;
  - 23 706,71 €, section Investissement Recette, compte 1068 Affectation de résultat ;
  - 47 353,76 €, section Fonctionnement Recette, compte 002 Résultat de fonctionnement reporté ;

D'arrêter les résultats définitifs.

#### 4. Approbation de la clé de répartition 2014

Il rappelle les dispositions de l'article 11 des statuts du syndicat mixte qui précise que « la participation des collectivités membres aux dépenses de fonctionnement du syndicat mixte, s'établit comme suit, en fonction de :

- population D.G.F. : 50 %
- Potentiel fiscal N – 1 : 50 % ».

Clé de répartition 2014 proposée :

CC4R	CCVV
<b>74,04%</b>	<b>25,96%</b>

Il est proposé de demander aux Communautés de Communes respectives un versement en deux fois : 50% au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 et 50% au second semestre 2014.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents la clé de répartition présentée.**

#### 5. Approbation du budget primitif 2014

En prenant en compte les observations de la séance, le Budget primitif 2014 est équilibré :

- section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 92 600 €
- section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 182 000 €.

**Après débat et délibération, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif du Syndicat Mixte du SCOT des 3 Vallées pour 2014.**

#### SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES TROIS VALLEES

3 place de la Mairie - 74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY

## 6. Communication – Validation du devis pour la création du site internet

Ainsi au regard de l'avancement de la procédure d'élaboration du SCOT, il convient de procéder rapidement à la création d'un site internet.

3 devis ont été demandés. Au regard des offres et des prix, il est proposé par le Bureau au Comité Syndical de confier la réalisation du site internet du SCOT des 3 Vallées à : La société CODE 4 pour un montant de 6 802,86 € Hors Taxes.

**Après débat et délibération, le Comité Syndical autorise à l'unanimité des membres présents Monsieur le Président :**

- **à signer le devis pour la création d'un site internet de la société Code 4 pour un montant de 6 802,86 € hors taxes.**
- **à effectuer toutes les demandes et démarches administratives et financières nécessaires à la création du site internet.**

## 7. Modification n°2 POS de la commune de Viuz-en-Sallaz

Monsieur François PAGNOD, maire-adjoint à l'urbanisme à la Commune de Viuz-en-Sallaz procède à une présentation du projet de modification n°2 du POS de Viuz-en-Sallaz.

**Après débat et délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents de ne formuler aucune objection au projet de modification n°2 du plan d'Occupation des Sols de Viuz-en-Sallaz.**

Délibération du Syndicat SCoT des 3 Vallées transmise au représentant de l'Etat le 11/02/2014.